

Dimanche 2 juin 2019 après-midi. Le niveau de trafic très important dans les TMA Lyon ainsi que le niveau insuffisant des effectifs ont nécessité la mise en place de mesures de régulation. À cette occasion, certains passagers présents dans les aéroports lyonnaises se sont vu expliquer que le retard de leur vol était dû « à une grève du contrôle aérien »

Ces annonces, qui portent atteinte à la considération des contrôleurs aériens, font suite à un événement de nature identique qui s'est produit en février 2019. Elles s'ajoutent aux propos dédaigneux parfois tenus sur les fréquences de contrôle ou les explications fantaisistes fournies aux passagers par les services clients de certaines compagnies aériennes.

Alors que la mise en œuvre de mesures de régulation risque de devenir de plus en plus fréquente à Lyon du fait du sous-effectif chronique, le SNICTA estime que le « contrôleur bashing » doit cesser.

Il est urgent que le chef de centre assume les conséquences opérationnelles de la gestion des effectifs et intervienne auprès des acteurs aéroportuaires afin de faire cesser ces « pratiques ». Le SNICTA n'acceptera pas que les contrôleurs servent de boucs-émissaires

